



Place des Sports 3 / 2950 Courgenay
Tél. 032 471 21 22

Recommandations d'éviction pour maladie transmissible au sein du CAPE

Préambule

Le présent document renseigne sur les modalités fixées par l'Association du Centre d'Accueil Pour Enfants (CAPE) de Courgenay-Courtemautruy en association avec le médecin référent du CAPE, le Dr Dufey à Courgenay dans le but de respecter le confort de l'enfant malade et d'assurer le bon fonctionnement de l'institution.

La Direction se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Admission

Les enfants présentant les symptômes (les plus souvent rencontrés) suivants demandent des soins plus importants que l'éducateur(trice) ne pourra pas leur fournir dans un groupe d'enfants. L'enfant malade a besoin d'être maintenu dans son environnement habituel, au calme et de soins particuliers pour son confort personnel. Il ne serait pas raisonnable, pour son propre confort ou pour la bonne marche de l'institution qu'il soit maintenu à tous prix dans le groupe.

Symptômes

1. Fièvre :

L'enfant présente une température corporelle de plus de 38,5°.

2. Signes de maladie grave possible :

Par exemple, apathie inhabituelle, irritabilité importante, pleurs persistants, respiration difficile, apparition rapide de lésions cutanées, ...

3. Etat grippal :

Toux, nez qui coule, fièvre, maux de tête, maux de gorge...

4. Grippe intestinale :

Vomissements, diarrhée. Retour possible 48h après l'arrêt des vomissement et diarrhées.